



*Un milieu en héritage*

*Our Heritage, Our Home*

**Retranscription de la séance du 11 janvier 2021  
Perte d'une partie de l'enregistrement de la séance**

La secrétaire-trésorière adjointe, fait la lecture de la résolution 8.1, en français :

ATTENDU QUE la directrice générale, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'elle a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR,  
APPUYÉ PAR,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 162 941,55 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 12-2020 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Le maire fait la lecture de la résolution 8.1 en anglais :

**8.1 List of monthly bills**

WHEREAS THE Director General must, in virtue of bylaw 403-2008 regarding the delegation of powers and rules for the control and following-up of budget expenses, prepare and periodically present to Council at a regular meeting, a report detailing the expenses authorized.

THEREFORE,  
IT IS PROPOSED BY Councillor,  
SECONDED BY Councillor,

AND CARRIED THAT the Municipal Council accepts the inclusion of the authorized expenses with the list of accounts payable and payment of the corresponding bills totalling \$162 941.55.



*Un milieu en héritage*

*Our Heritage, Our Home*

THAT the report be filed under number 12-2020 and be considered an integral part of the present minutes.

Le maire demande un proposeur  
Mme Marilyn Matheson propose  
Le maire demande un appuyeur  
M Alain Villemure appuie  
Le maire demande si l'ensemble du conseil est en faveur  
Les conseillers répondent que oui

La secrétaire-trésorière adjointe fait la lecture de la résolution 8.2 en français :

### **8.2 Modification - Services juridiques pour l'année 2021**

ATTENDU QU'IL y a lieu d'annuler la résolution 2020-12-183 – services juridiques pour l'année 2021, afin d'apporter des précisions ;

EN CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR,  
APPUYÉ PAR,

ET RÉSOLU que la municipalité de Bury accepte l'offre du cabinet Cain Lamarre.

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Le maire fait la lecture de la résolution 8.2 en anglais :

### **8.2 Modification - Legal services for the year 2021**

WHEREAS it is necessary to cancel the resolution 2020-12-183 - legal services for the year 2021, to provide details;

THEREFORE,  
IT IS PROPOSED BY Councillor,  
SECONDED BY Councillor,

AND CARRIED that the Municipality of Bury accepts the offer from the Cain Lamarre firm.



*Un milieu en héritage*

*Our Heritage, Our Home*

TO authorize the mayor and general management or any other representative mandated by general management to use the services of the firm Cain Lamarre from the bank of hours and, if necessary, to the consultation service, for the period from January 1 to 31 December 2021

Le maire demande un proposeur

M. Jean Bergeron propose

Le maire demande un appuieur

M. Delmar Fisher appuie

Le maire demande si l'ensemble du conseil est en faveur

Les conseillers répondent que oui

La secrétaire-trésorière adjointe fait la lecture de la résolution 9.1 en français :

**9.1 Avis de motion et présentation du règlement numéro 401-2021, « taxation et tarification municipale pour l'année 2021 et les conditions de perception abrogeant les règlements numéro 401-2020 et 401-1-2020 »**

Le conseiller.....donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 401-2021, « taxation et tarification municipale pour l'année 2021 et les conditions de perception abrogeant les règlements 401-2020 et 401-1-2020 » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

Le conseiller Alain Villemure donne l'avis de motion.

L'enregistrement reprend

---

Louise Brière  
Secrétaire-trésorière adjointe